



La municipalité vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



NOËL à Saint-Père
Place du village

Vendredi 16 décembre
à partir de 17h

Samedi 17 décembre
à partir de 16h

Marché Gastronomique
Vente et dégustation sur place
nombreux choix de restauration

Présence
exceptionnelle
du Père Noël !

Chorales
d'enfants et
chants de Noël

Manège gratuit

SPECTACLE DÉAMBULATEUR
VENDREDI « Sapinjou et son étoile »
SAMEDI « Géantvit » marionnettes géantes.

AGENDA04.fr
Saint-Père Marc en Poulet
Avec la participation des associations et commerçants péréens

Ne pas piéser sur la voie publique - Illustration : Julie CLÉRIVET

Le traditionnel Marché de Noël revient les 16 et 17 décembre, l'occasion de se retrouver autour des arts vivants, de la gastronomie et d'une pincée de magie de Noël ! Au programme : des recettes et produits gourmands à déguster sur place ou à emporter, des artistes en déambulation, un manège gratuit et la présence exceptionnelle du Père Noël. Venez nombreux profiter de cette manifestation féerique !

CONCOURS DE DESSIN

«DESSINE TON PÈRE NOËL»

La municipalité organise jusqu'au 23 décembre à midi, un concours de dessin «*Dessine ton Père Noël*» ouvert aux enfants péréens de 3 à 11 ans.

Les dessins devront être déposés dans la Boîte aux Lettres du Père Noël située devant la mairie, avec au dos le nom et prénom de l'enfant - adresse complète et téléphone - adresse Email (obligatoire) et la date de naissance de l'enfant.

Tous les participants recevront un jouet et les premiers prix du concours seront décernés par un jury, en fonction de l'âge des enfants.

Règlement complet du concours de dessin sur le site internet www.ville-saint-pere.fr.

NOËL

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL.

Courant décembre, les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte installée devant la mairie.

Tous les enfants recevront une réponse, alors notez bien le nom, prénom et l'adresse sur les lettres. Quelle sera la joie de vos enfants à la réception de ce petit mot du Père Noël !

LA TOURNÉE DU PÈRE NOËL.

Un moment très attendu par les petits Péréens, la visite du Père Noël ! Il viendra le 24 décembre rendre visite aux enfants dans le centre-bourg et les villages péréens. **Il se fera entendre, soyez attentifs, tendez l'oreille !**

PORTAIL FAMILLE

La municipalité s'est équipée du «*portail famille*».

Cette plateforme numérique permet les démarches administratives pour l'inscription au service restauration scolaire et accueil périscolaire. 24h/24 et 7j/7, la famille dispose d'une information complète sur les réservations et la situation de son compte : inscription aux repas, à l'accueil périscolaire, alerte d'une éventuelle absence ou autre événement, consultation et paiement des factures en ligne... La connexion se fait de manière sécurisée grâce à un identifiant et un mot de passe.

Accès au portail famille : <https://saintpere.portail-defi.net>.

Retrouvez la vidéo de présentation sur le site www.ville-saint-pere.fr.

Contacts : Valérie FESTOCQ, responsable des affaires scolaires : affaires.scolaires@ville-saint-pere.fr - Portable : 06 58 22 80 63.

Cécile CLÉRIVET (pour vos questions administratives, facturation et utilisation du portail famille) : cecile.clerivet@ville-saint-pere.fr - Tél : 02 99 58 81 06.

SIVU «Animation à la Vie Sociale»

Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr Tél : 02 23 16 05 47

Tél : 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>

CENTRE DE LOISIRS : accueil des enfants tous les mercredis, inscriptions par téléphone ou courriel jusqu'au mardi avant 12h.

Vacances de Noël : le centre sera ouvert uniquement du 19 décembre au 23 décembre. Reprise de l'activité le 3 janvier 2023.

ANIMATION JEUNESSE : le programme est disponible sur le site internet et au bureau du SIVU.

Séjour ski : séjour découverte ski ou snowboard du mercredi 15 au samedi 25 février pour les 9-17 ans, à Candanchù (Pyrénées Espagnoles dans la province de Huesca). Afin de réduire le coût du séjour, le SIVU a mis en place des actions d'autofinancement. Le tarif entre 500€ et 800€ évoluera donc en fonction de la participation des jeunes. Renseignements et inscriptions : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 ÉTAPES OBLIGATOIRES :

- 1- L'enseignement de défense (en classe de 3^e et 1^{re}).
- 2- Le recensement à 16 ans sur www.service-public.fr ou à la mairie.
- 3- La Journée Défense et Citoyenneté sur www.majdc.fr.

Ce parcours est obligatoire pour passer les examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et pour les concours (fonction publique, grandes écoles...).

Toute l'information : <https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete>.

BIBLIOTHÈQUE



LA VAGUE DES MOTS - Tél. : 02 99 58 26 76 ou le 06 62 09 13 36 - Horaires d'accueil : mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h.

Vacances de Noël : pendant les vacances, «La Vague des Mots» sera ouverte les mercredis 21 et 28 décembre.

Idee cadeau ! Pour les fêtes de fin d'année, offrez un abonnement à la bibliothèque. Tarifs : bibliothèque : 10€ personne seule ; 12€ l'abonnement familial. Bibliothèque/ludothèque : 13€ personne seule ; 15€ l'abonnement familial.

Facebook : [bibliothequesaintpere](https://bibliothequesaintpere.wordpress.com). Newsletter, inscrivez-vous sur le Blog : <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>.

ENQUÊTE PUBLIQUE



PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE CÔTE D'ÉMERAUDE.

Organisée du lundi 12 décembre - 9h au lundi 16 janvier 2023 - 17h, pendant cette période, l'ensemble des pièces et registre seront mis à disposition du public. Toutes les informations et registre dématérialisé seront accessibles sur le site : bretagne.bzh/enquetepublique-pnr-vrce. Permanences des commissaires enquêteurs notamment au Centre d'Affaires «le Carré» à Saint-Malo le jeudi 22 décembre 2022 de 14h à 17h et le vendredi 6 janvier 2023 de 9h à 12h ; à la Mairie de Miniac-Morvan le mercredi 11 janvier 2023 de 14h à 17 h.

DÉCLARER SES RUCHERS



UNE OBLIGATION ANNUELLE ! Apiculteur,

vous avez jusqu'au 31 décembre pour déclarer vos ruchers, dès la première colonie d'abeilles détenue, en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Cette formalité permet de connaître l'évolution du cheptel apicole, d'améliorer la santé des abeilles et de mobiliser les aides européennes (filière apicole). Déclaration sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



«LES RDV MENSUELS». Ce mois-ci, conférence

Herbier Zostère mardi 13 décembre à 18h30 espace Bouvet (salle Surcouf). La Côte d'Émeraude abrite de nombreux herbiers qui façonnent ses paysages littoraux. Cette conférence vous invite à découvrir et à comprendre leur rôle protecteur, les menaces et les moyens de préserver ces herbiers maritimes et marins. Rendez-vous animé par Tristan DIMÉGLIO (Planète Mer) et Frédéric YSNEL (maître de conférence à Rennes). Priorité aux inscriptions sur <https://www.stmalo-agglomeration.fr/vos-rendez-vous-mensuels.html>

DÉCHETS



BACS JAUNES : vendredis 16 et 30 décembre.

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir. Renseignements au 0 800 801 061 (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.

CÉLÉBRATIONS



MESSES DU SAMEDI À 18H : 10 décembre à Lillemer ; 17 décembre à la Ville-ès-Nonais ; 31 janvier 2023 le Tronchet ; 7 janvier à Saint-Suliac.

MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 11 décembre à Châteauneuf d'I.&V. ; 18 décembre à Saint-Père-Marc-en-Poulet ; 1^{er} janvier 2023 à Saint-Père-Marc-en-Poulet ; 8 janvier à Plerguer.

CÉLÉBRATIONS DE NOËL : le samedi 24 décembre à 18h à Plerguer et à 20h30 à Châteauneuf d'I.&V. ; le dimanche 25 décembre à 10h30 à Miniac Morvan.

Contact : 02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73 - courriel : ytk3@wanadoo.fr.

Facebook «Paroisse Châteauneuf / Miniac».

MOT DU JARDINIER



«Chaque chose en son temps, les navets et les choux pour le mois de l'Avent».

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?



Des conseillères numériques vous facilitent l'accès aux droits

Accompagnement individuel gratuit en toute confidentialité pour vos démarches administratives numériques (Assurance Maladie, Service Public, Finances Publiques, Pôle Emploi, Allocations Familiales, Assurance Retraite). Votre conseillère numérique, Emilie, peut également vous accompagner dans l'apprentissage de l'outil informatique.

Émilie FRÉMONT - 06 07 53 58 89 - e.fremont@saint-jouan.com
À Saint-Père, les rendez-vous ont lieu le mardi après-midi à votre domicile ou dans un endroit public

RUGBY À SAINT-PÈRE



SAINT-PÈRE RUGBY CLUB

Compétitions territoriales seniors masculins (+18 ans) REGIONALE 2 - Poule 2. Le « Saint-Père Rugby Club » rencontre « Saint-Renan » à domicile, le dimanche 18 décembre. On vous attend sur le terrain !

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE



CAFÉ / RENCONTRE ENTRE AIDANTS :

temps d'échange et ateliers mieux-être de 15h à 16h30, salle de la Vallée Verte à Saint-Méloir-des-ondes. Mardi 20 décembre «Passez un moment détente ! Massage bien-être californien» (massage habillé). Informations / inscriptions 02 99 16 88 76 coordination@clic-cote-emeraude.fr

CONSULTATIONS JURIDIQUES

L'ordre des Avocats au Barreau de St-Malo-Dinan organise des consultations juridiques individuelles et gratuites pour les Péréens. Prochaines consultations le mardi 13 décembre de 8h30 à 11h à la mairie. Prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 02 99 58 81 06.

AIDE À L'EMBAUCHE...

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. Rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche avec M. LIEBERT lors de consultations gratuites. Rencontrez le 1^{er} mardi de chaque mois de 8h30 à 11h à la mairie. Prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie 02 99 58 81 06.



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss.